

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 27 Mai 2019**

**Objet**

**Subvention à  
L'Association  
Parallèles Attitudes  
Diffusion –  
Côté Rock  
– Année 2019**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 21 mai 2019 s'est réuni à 18 Heures 30 sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**Etaient présents :**

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON, M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS Mme DURLIN, M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme BONNAL, Mme LOUKOMBO SENG, M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI, M. BAGILET, Mme LARUE, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD, M. LE BARS, M. LEY, M. BUTEL**

*LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :*

33

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**Mme LAQUIEZE à Mme DURLIN  
M. LERAUT à M. PUYOBRAU  
Mme FEURTET à M. ROBERT**

**M. Patrick ROBERT a été nommé secrétaire de séance**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la pratique musicale amateur est la première pratique culturelle des français et nombre de groupes de musiques actuelles se sont constitués et continuent d'émerger sur le territoire floiracais, notamment dans le secteur des musiques urbaines (Hip hop, Slam, Rap, Dj...). A travers cette pratique, un certains d'enjeux artistiques, culturels, sociaux et économiques se croisent.

Le studio musique de la M.270, Maison des savoirs partagés participe à la volonté de la ville d'offrir au public jeune un outil d'expression et de pratique amateur dans le domaine des musiques actuelles. La Rock School Barbey a acquis depuis maintenant une vingtaine d'année une expertise en termes d'action culturelle en direction des groupes constitués amateurs.

Dans ce cadre, la ville a confié à l'Association Parallèles Attitudes Diffusion (Rock School Barbey) la mise en œuvre et la coordination du projet Côté Rock qui consiste à la mise en place des activités s'adressant principalement à des groupes de musique déjà constitués, de jeunes de 14 à 30 ans, dans le temps hors scolaire.

La mise en place d'une activité de pratique musicale amateur au sein de cet espace a pour objectifs :

- D'offrir un encadrement adapté aux groupes déjà constitués dans la ville de Floirac,
- D'équilibrer sur le territoire l'offre des ressources et services contribuant à l'épanouissement et au renouvellement des pratiques musicales,
- De favoriser le rapprochement entre professionnels et amateurs.

L'action comporte différents temps et modalités de pratique :

- La répétition encadrée en studio et l'enregistrement de maquettes avec un technicien son pris en charge par l'association
- Initiation et perfectionnement à la M.A.O
- Les ateliers écriture et chant, création artistique (favoriser la pratique artistique et culturelle)
- Parcours découverte à destination des écoles élémentaires
- Une soirée « Scène ouverte » à la M.270 avec soutien logistique et technique de la ville de Floirac.
- Les concerts à l'espace Club à Barbey, dans le cadre des M. Café ou lors de Dravemont en fête

Un rapport d'activité est présenté chaque fin année par l'association ainsi qu'un programme d'activité envisageant les actions futures soumises à validation.

En 2018, Côté Rock a organisé ou participé à :

- Des répétitions encadrées (25 groupes en répétitions et enregistrement) ;
- Des enregistrements et mixages de maquettes ;
- Un stage de beatmaking Ville Vie Vacances (2 et 3 novembre 2018 – 13 bénéficiaires)

- Un soutien et conseil pour la conception de projets musicaux pour les jeunes adultes ;
- Des ateliers d'initiation et perfectionnement à la M.A.O. au foyer du collège Mandela (16 collégiens)
- Evénements et promotion artistique (concerts : Dravemont en Fête, soirées M' Café)
- Une rencontre de collégiens et lycéens dans le cadre des AOC de l'égalité avec le collège Nelson Mandela.
- Concert délocalisé de Piers Faccini le samedi 10 novembre 2018 en coréalisation avec la ville de Floirac ;
- Une Scène Ouverte pour la promotion des groupes accompagnés par Côté Rock soutenue logistiquement et techniquement par la ville de Floirac (mise à disposition de la grande salle de spectacle et des agents de la ville, prise en charge du coût lié aux régisseurs, repas et fluides).

La ville versera, à ce titre, à l'Association Parallèles Attitudes Diffusion, une subvention de 15 500€ (Quinze mille cinq cents euros) pour la mise en place de ces actions.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L2311-7 ;  
Vu l'avis de la Commission Culture réunie en date du mercredi 15 mai 2019 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**APPROUVE** le versement des subventions.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à verser les subventions.

**DIT** que les fonds sont inscrits au Budget primitif 2019.

Nombre de votants :	33
Suffrages exprimés :	<b>31</b>
Pour :	<b>31</b>
Contre	
Abstention :	<b>2 (MM. HADON , BUTEL</b>

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus  
Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :**  
**A la Mairie de FLOIRAC, le 28 Mai 2019**



*Le Maire,*